

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

Les projets d'aménagement

BOURG-LA-REINE magazine du mois de février 2005 nous expose les projets de l'Etat concernant les réaménagements de notre ville.

Nous saluons cet effort d'information (un peu gâché par un plan trop petit et difficile à lire et à comprendre). Mais les enjeux ne sont pas évidents, des problèmes existent mais leur priorité mérite d'être réévaluée, et des solutions alternatives ont été proposées : nous demandons qu'un débat public ait lieu, dans l'instance prévue pour cela et démocratiquement élue pour représenter l'ensemble des citoyens de notre ville : c'est-à-dire au conseil municipal.

En effet, jusqu'à présent ce projet a été mené et discuté dans des comités non publics, avec des associations compétentes techniquement certes, mais non représentatives de l'ensemble de la population et non responsables politiquement. Or il aura un impact sur toute la population par ses conséquences sur la circulation et les nuisances subies par de nombreux habitants.

Ainsi le projet passe quelques questions sous silence (il y en aurait bien d'autres mais la place nous manque) : la suppression de la gare routière place de la gare entraîne nécessairement son transfert sur les terrains de la RATP donc sous les fenêtres des habitants des immeubles HLM limitrophes.

Quels sont les dispositifs prévus pour les protéger du bruit et des odeurs ainsi concentrés ?

La création d'un couloir de bus boulevard Joffre a la double particularité d'être à la fois à contresens de la circulation ET de rouler à gauche. Cette pratique originale nous semble très acci-

dentogène, de plus sur un axe et un carrefour déjà les plus dangereux de notre ville.

La DDE garantit dans le sens Paris-Provence « la même fluidité qu'avant » (admirons l'euphémisme !) puisqu'elle conserve deux voies de circulation. mais elle oublie de préciser que supprimant la voie pour les bus elle les condamne aux mêmes embouteillages que les voitures !

Les mesures appropriées sur l'axe N 20 pour une meilleure sécurité (rétrécissement) ne semblent pas devoir être appliquées à l'avenue Galois qui se voit proposer un élargissement, au mieux de 60 cm, au pire de deux mètres ! La cohérence n'a pas éclaté aux yeux des riverains.

Enfin, ce plan n'a aucunement été évalué en terme de gain global pour l'ensemble des usagers des lignes d'autobus, puisque seraient privilégiés certains trajets, mais d'autres seraient pénalisés.

Par ailleurs, curieusement, l'Etat est présenté comme allant payer pour ce projet, alors que dorénavant il n'a plus de compétence sur l'investissement, celui-ci étant transféré à la Région...

Au passage nous regrettons aussi qu'une politique restrictive sur le budget d'acquisition des livres et revues (1,88 € par habitant) nous empêche de continuer à toucher les subventions du Conseil National du Livre (le niveau minimum demandé par celui-ci est 2 € par habitant et par an ...). Nous avons évidemment demandé à la municipalité d'augmenter ce budget, au minimum au seuil demandé par le CNL, seuil qui nous semble largement

dans les capacités d'une ville comme la nôtre !

CRÊCHES ET DISPARITION DU FORFAIT COUCHES (RECTIFICATIF)

Si le forfait « couches » a été supprimé dans les crèches de la ville, ce n'est pas pour être à l'écoute des familles », mais parce que le nouveau mode de tarification des crèches (dispositif de « prestation de service unique ») interdit tout dépassement instauré par les communes ! Nous ne pouvons que nous en féliciter, puisque ce forfait instauré par la municipalité n'était qu'une hausse de tarifs (mal) déguisée et sa suppression n'est qu'un retour au droit.

Jean-Pierre Lettron.

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Kyoto

DÉPUIS LE 15 février, le protocole dit de Kyoto va pouvoir commencer à être mis en œuvre. Ceci, même si certains gouvernements n'ont pas jugé utile de le signer, à commencer par le plus grand pollueur de la planète – et de loin – que sont les États-Unis. Ceci, espérons-le, est le signe de la prise de conscience de l'humanité sur la question environnementale, question qui sera probablement au centre des préoccupations du siècle qui vient de s'ouvrir. Cette problématique ne peut pas rester au niveau supérieur de la politique. La consommation d'énergie (effet de serre), la gestion des déchets de tous ordres, l'exposition aux courants électromagnétiques (téléphones mobiles, wi fi), l'eau... sont autant de questions qui devront devenir l'affaire de tous les citoyens. Et en conséquence celle de leurs élus les plus proches, les élus municipaux.

Dominique Forette.

Fax : 01 46 63 59 64.

Email : dominique.Forette@wanadoo.fr

Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi,
dans le local situé à l'annexe de la mairie,

1, boulevard Carnot.

Tél : 01 41 13 66 41

courriel : citoyenblr@free.fr

site : <http://citoyenblr.free.fr>